

drapeau et se dirigeant vers la rue de Rivoli et les Champs-Élysées.

Les grilles des Tuileries étaient fermées; mais aucun obstacle n'a été opposé à la marche de l'attroupement en question.

Il est deux heures. Nous venons de parcourir les boulevards depuis la rue Montmartre jusqu'à la Madeleine. Une foule immense s'y presse, mais sans désordre. On y voit beaucoup d'ouvriers et quelques gardes nationaux en uniforme.

La circulation est libre jusqu'aux environs de l'hôtel des Capucines; mais arrivé là, on rencontre des patrouilles de garde municipale à pied et à cheval, qui font évacuer les deux trottoirs dans tout l'espace occupé par l'hôtel des affaires étrangères. Cet hôtel est gardé militairement et entouré d'un formidable cordon de troupes.

La population peut circuler, mais seulement occupée par les voitures. Nous entendons dire très haut autour de nous, dans la foule, que M. Guizot, qui se révolte si fort contre toute comparaison entre lui et le prince de Polignac, se fait pourtant garder comme ce ministre, de néfaste mémoire, en 1830.

Au-delà de l'hôtel des Capucines; on rencontre sur les trottoirs jusqu'à la Madeleine des patrouilles d'infanterie de ligne qui marchent sur deux rangs, les files laissant entre elles un intervalle de trois ou quatre pieds qui suffit à la circulation des passants. Les soldats ont le sac sur le dos et portent, ainsi que nous le disons plus haut, leurs outils de campement, comme en temps de guerre.

Nous sommes frappés de l'air morne et consterné de ces militaires. Ils accomplissent avec une répugnance visible un pénible devoir; leur attitude est triste et résignée; leur conduite envers la foule est pleine de ménagements et d'égards.

Le soldat français est bien tel que nous l'avons toujours connu, intrépide contre les ennemis de son pays, mais tolérant et humain quand il est en contact avec le peuple, dont il sort et dont il n'est qu'une expression.

Aussi la population semble-t-elle comprendre et apprécier cette attitude près du ministère de la marine; au moment où passait un escadron de dragons, le cri de: *Vivent les dragons!* s'est fait entendre; la foule a salué; le capitaine commandant a répondu au salut, et toute sa troupe l'a imité.

La place de la Madeleine est occupée par un fort détachement d'infanterie de ligne précédé de ses éclairés, comme en campagne.

Nous avons à constater et à regretter dès à présent le contraste que présente l'attitude de la troupe de ligne et celle de la garde municipale.

Nous avons vu une patrouille à cheval de cette dernière garde, précédée d'un trompette, et conduite par un officier, se porter plusieurs fois de suite de la place de la Madeleine jusqu'à l'hôtel des Capucines, longeant les trottoirs aussi près que possible: la tenue des hommes, loin d'être calme et conciliante comme celle des soldats de la ligne, avait quelque chose de provocateur.

Quelques sifflets et quelques huées se sont fait entendre lorsque cette patrouille a accompli, pour la quatrième fois, sans nécessité, le trajet de l'hôtel des Capucines à la Madeleine.

Il paraît qu'à l'entrée du pont de la Concorde une députation d'étudiants, qui se rendait à la chambre des députés, s'est vu barrer le passage par une trentaine de soldats d'infanterie de ligne.

Le détachement a d'abord croisé la baïonnette, puis il a fait mine de tirer, mais trois ou quatre jeunes gens se sont avancés, et découvrant leur poitrine: "Tirez si vous voulez sur vos frères, ont-ils dit aux soldats." Et ceux-ci les ont laissés passer.

Trois heures.—Des collisions ont malheureusement déjà eu lieu sur la place de la Concorde. La garde municipale à pied et à cheval a fait quelques charges à l'entrée des Champs-Élysées.

Une pauvre femme a été écrasée sous un cheval qui s'est abattu. Les municipaux ne font usage que de leurs armes blanches; le peuple se défend à coups de pierre. La troupe de ligne assiste immobile et l'arme au bras à ce triste spectacle.

Plusieurs citoyens ont été forcés de se précipiter dans les fossés de la place de la Concorde pour échapper à la brutalité des gardes municipaux.

Des gardes nationaux, sans armes, mais en uniforme, se sont avancés entre les groupes et les charges, protestant hautement contre ces violences.

Des arrestations assez nombreuses ont été faites.

Des groupes nombreux, de deux heures à quatre heures, circulaient dans presque tous les quartiers de la capitale; les boutiques se ferment sur le passage des attroupements. Le Palais-Royal et les Tuileries étaient fermés, les passages des rues Saint-Honoré, Montmartre, Montorgueil sont aussi fermés, et on n'y rencontre, du reste, ni troupes, ni garde nationale. Des charges ont eu lieu sur la place de la Concorde et de la Madeleine. Une ambulance a été organisée rue Saint-Honoré, 291, pour recevoir les blessés déjà nombreux.

Nous avons vu de nos yeux deux femmes portant des fardeaux, que nous croyons être des fruits, tuées ou plutôt assassinées devant nous.

Cinq heures du soir.—On bat en ce moment le rappel dans toutes les rues, pour réunir la garde nationale.

Ce soir, à huit heures, une revue de troupes de ligne a été, dit-on, passée, dans la cour des Tuileries, aux flambeaux, par le roi en personne, accompagné d'un des princes.

S. M. a prononcé quelques paroles devant les troupes, qui auraient répondu par des cris de: *Vive le roi!*

(A Continuer.)

ANGLETERRE.—Dans la chambre des communes, lord Palmerston a protesté, comme l'avait fait de son côté lord John Russell, du vif désir du gouvernement et du peuple anglais de se maintenir dans un état de relations, non-seulement amicales,

mais intimes, avec le gouvernement et le peuple de France.

ITALIE.

—Le 11 février, le peuple romain s'était porté encore au Quirinal pour réclamer de nouvelles concessions. Le Pape, au moment de donner sa bénédiction à la foule, a prononcé quelques paroles par lesquelles il repoussait toute demande contraire aux lois de l'Eglise. Cette allocution a été publiée. La voici;

"Mes bien-aimés sujets, avant de vous donner la bénédiction, à vous, à l'état pontifical, et je dirai encore à l'Italie toute entière, je veux que vous me promettiez que vos cœurs seront unanimes, que vos demandes n'auront rien de contraire à la sainteté de cet état et de l'Eglise. (Un cri unanime du peuple: *Oui, nous le jurons!*) C'est pour cela que tous les cris qui ne sont pas ceux de mon peuple, mais d'un petit nombre d'hommes, je ne puis, je ne dois, je ne veux pas les admettre. Je prie donc Dieu de vous bénir, sous la condition expresse d'être fidèles au pontife, fidèles à l'Eglise. Et sur ces promesses je vous bénis, je vous bénis de toute mon âme. Gardez fidèlement la promesse que vous faites à Dieu et à la sainte foi."

—Le journal officiel de Rome, du 12, contient la démission des trois ministres ecclésiastiques, et la sécularisation des trois ministères les plus importants pour les états romains. Ce sont: le ministère de la justice, qui manquait en ce pays; celui de la police, et celui du commerce et des travaux publics.

L'avocat Sturbinetti est nommé ministre de la justice; M. Pastolini, député de Ravenne, est nommé au commerce; et le P. Gaëtani de Teano, à la police. Ces noms sont très populaires. Le P. de Teano surtout est un homme instruit, distingué et très-avancé.

—La Gazette officielle de Rome, du 11 février, contient une proclamation du Pape, qui a été accueillie avec un grand enthousiasme.

C'est à la suite de la démonstration qui avait eu lieu à Rome le 8, que Sa Sainteté a adressé à son peuple ces conseils si empreints de modération et de dignité. Ils sont arrivés au moment opportun, car les esprits étaient si agités, qu'après cette même manifestation du 8 février, presque tous les ministres avaient offert leur démission au Pape. Voici cette admirable proclamation:

PIE IX, Pape.

"Romains! le pontife qui, depuis deux ans, n'a cessé de recevoir de vous tant de témoignages de confiance et d'amour, n'est pas sourd à vos désirs et à vos craintes. Nous ne cessons pas de chercher dans notre esprit comment il est possible de développer et de perfectionner utilement, sans manquer à nos devoirs envers l'Eglise, ces institutions civiles que nous avons établies, sans y être contraint par aucune nécessité, mais nu par le désir d'assurer la félicité de nos peuples, et par l'estime que nous inspirent leurs nobles qualités.

"Nous avons appliqué nos pensées à la réorganisation de la milice, même avant qu'elle fût réclamée par l'opinion publique, et nous avons cherché le moyen de faire venir du dehors des officiers, pour venir